

Procès-verbal de la réunion du comité directeur des 18 et 19 septembre 2020

Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du bureau de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis les vendredi 18 et samedi 19 septembre 2020 au siège fédéral, sur convocation écrite du président.

Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

Présents au siège

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Christine GHYS	Commission financière
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente communication et partenariats
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport adapté Jeune
Marie José LALLART	
Georges NACOULIVALA	
Richard MAGNETTE	
Claude GISSOT	
Yves OBIS	

Présents par visio

Colette FERON-GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier

Excusés

Olivier GRIN
Bruno HENNEBELLE

Invitée présente au siège

Marie-Paule FERNEZ

Marc TRUFFAUT ouvre la séance et remercie ceux qui ont pu se déplacer au siège pour ce comité directeur.

1. Affiliations

Sont affiliés sous réserve de remplir leur dossier.

62/60 Stade olympique Calais athlétisme

Stade du Souvenir - avenue Pierre de Coubertin

62100 CALAIS

14/22 E.S.F. pétanque

8 rue de la Caserne

14700 FALAISE

78/45 Graines de félins

Halle des sports - 2 rue d'Alentours

78571 CHANTELOUP-DES-LIGNES

13/64 Athlétic club salonais

Rue Capitaine Guibert

13300 SALON EN PROVINCE

62/61 Etoile cycliste héninoise

61 route Nationale

62110 HENIN-BEAUMONT

30/53 Saint Christol athlétic Cévenol

Foyer socio-culturel

30380 SAINT CHRISTOL LES ALES

78/47 Club ignymontain d'escalade libre - ciel

66 route de la mare aux carats

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

73/22 Union sportive mottéraise

250 Rue Le Cheminet

73290 LA MOTTE SERVOLEX

76/38 Groupe montivillon de tennis

Rue Henri Matisse

76290 MONVITIVILLIERS

35/34 Union sportive de Mordelles

Complexe Beauséjour - 11 route de Chavagne

35310 MORDELLES

75/45 APSAP-VP tennis dismier

Centre André Chance, 12 cour Debille

75011 PARIS

13/63 Entente Saint-Jean du Grès

Zac des Lagettes - Stade des Moulins

13990 FONTVIEILLE

18/26 Association Etoile sportive

Route de la Chapelle

18570 TROUY

77/41 Union sportive Torcy athlétisme - USTA

Stade de Fremoy - 10 rue Bazard

77200 TORCY

78/46 Association Sport Adapté Saint-Germain en Laye

6 rue Henri IV

7810 SAINT GERMAIN EN LAYE

77/42 Lognes badminton

Mairie de Lognes - Service Associations - 11 esplanade des Droits de l'Homme

77185 LOGNES

77/43 Marne La Vallée basket val maubuée

44 mail Le Corbusier

77185 LOGNES

92/31 Team fleuret

Gymnase Yves du Manoir - 13 allée des lauriers

92420 VAUCRESSONS

34/43 REVEO

3 chemin de la Source

34230 AUMELAS

2. Informations du président

- L'ANS a accepté de reprendre à son compte le courrier adressé à la CNSA par la FFSA, la FFH et le CPSF. Elle l'a transmis à la CNSA pour lui demander de réétudier sa position sur le financement des ESQ sport handicap.
- Il est quasiment acquis que le renouvellement des ESQ pour les deux fédérations SA et Handisport sera fait pour 3 ans et non 2 ans comme initialement prévu.
- Plan de relance des activités annoncé par le Premier Ministre comprend plusieurs volets : emploi, équipements sportifs, transition numérique, le manque à gagner pour cause de la COVID dans le monde sportif.
- Pour l'emploi, 40 millions d'euros dont la création de 250 emplois en plus. Une partie concernera la création d'emplois Sport Handicap dans les fédérations ordinaires adhérentes au CPSF. Le CPSF demandera que soit étudiée la création d'emplois pour la FFSA et Handisport dans les territoires non ou peu dotés.
- Il conviendra d'identifier les départements où il n'y a pas d'ESQ et/ou d'emploi aidé, ces départements seront prioritaires pour l'attribution éventuelle de poste.
- Gestion du personnel : il faut envisager un zoom RH à la suite des modifications (en cours et à venir) avec les nouveaux salariés et réorganisation des missions (licences, évènements, informatique...).
- Situation des activités au sein de VIRTUS compte tenu des situations sanitaires dans les différents pays. Catherine Fayollet, médecin Virtus Europe, a produit une note sur les risques médicaux de la pratique dans les compétitions internationales. Marc Truffaut et Claude Gissot évoquent le projet d'organisation d'un championnat du monde de basket-ball proposé par l'Australie. Il semble difficile pour les pays potentiels de se rendre dans un pays si éloigné.

3. Les 50 ans de la FFSA en juillet 2021

A la suite des échanges entre les membres, lors du comité directeur de Saint-Jean de Luz le 17 juillet dernier, le comité estime qu'un tel projet d'organisation des 50 ans de la FFSA en 2021 nécessite un travail d'un groupe ad'hoc. Celui-ci est formé de Marc Truffaut, Sandrine Destouches, Richard Magnette, Georges Nacoulivala, Marie-Jo Lallart, Yves Obis et Joël Renault pour les élus et de Pascale Tilagone comme salariée.

4. Boutique et agendas

Colette fait le point sur le dossier de la boutique avec SIP 19 et des agendas 2021.

- La boutique FFSA : les membres s'interrogent sur la capacité pour SIP 19 de gérer les produits textiles autres que ceux vendus par SIP 19, pour lesquels SIP19 a accepté de mettre un lien sur le site Internet renvoyant aux fournisseurs.

La mise à jour du site Internet de SIP 19, pour L@ Boutique de la FFSA, sera facturé à hauteur de 6 600 €

Le comité directeur se prononce sur deux questions

1- Faut-il une boutique FFSA ? Le comité se prononce par **Oui à l'unanimité**

2- Faut-il ou non externaliser la gestion de la boutique ? Le comité se prononce **par 9 voix pour** l'externalisation et 3 abstentions.

- Fabrication et diffusion des agendas FFSA : compte tenu du coût d'environ 10 000 €(fabrication et envoi) des agendas, des changements d'habitude d'utilisation des agendas papiers, de la préparation de l'Almanach

FFSA 2020 destiné à tous les CDSA et ligues, une tendance générale se dégage pour prioriser plutôt le remplacement de l'agenda par un cahier FFSA de qualité.

Le comité directeur se prononce ainsi : 5 voix pour la poursuite des agendas, **10 pour le remplacement par les cahiers SA.**

5. Réunion des présidents des ligues et CDSA en décembre

La prochaine réunion des présidents de ligues et CDSA est prévue pour les 4 et 5 décembre.

Un programme prévisionnel est adopté par le comité directeur

- ✓ PSF 2020 - bilan chiffré de la campagne 2020 ;
- ✓ Préparation du PSF 2021 ;
- ✓ Les violences sexuelles dans le sport.

6. AG électorale 2021

Joël Renault présente les différentes propositions de lieux pour la tenue de l'AG électorale dont la date est le samedi 27 mars 2021.

Pour l'ensemble des membres, deux lieux sont à prioriser :

- ✓ Le Holiday Inn, porte de Clichy ;
- ✓ L'Ibis Paris 17 à Clichy Batignolles.

L'appel à candidatures pour le renouvellement du comité directeur sera envoyé début novembre. Le retour des candidatures est fixé au 31 décembre pour permettre à la commission des opérations électorales de procéder aux vérifications.

7. Groupe de travail « modèles économiques »

Un comité de pilotage (MP Fernez, Emilie Laissus, Hervé Dewaele, Christine Ghys et Richard Magnette) a été instauré pour orienter et suivre la réalisation d'une étude sur l'impact social des activités FFSA.

Cette démarche d'évaluation de l'impact social des activités SA est appuyée par le cabinet SCOP ELLYX.

L'étude sera menée entre septembre 2020 et février 2021, et sera restituée lors de la semaine fédérale et de l'assemblée générale de la FFSA en mars 2021. Elle constitue une première mesure de l'impact de la FFSA, mais vise à construire une méthodologie qui pourra être déployée de manière régulière et pérenne par la FFSA.

Un premier atelier de travail a permis de clarifier les attentes de la FFSA et de formaliser le cadre stratégique de la démarche :

- ✓ L'étude de mesure d'impact répond à l'objectif de la FFSA et s'inscrit dans un contexte de remise en question de la nécessité des pratiques spécifiques de Sport Adapté. Face au développement des pratiques dites « inclusives » dans le mouvement sportif ordinaire, il s'agit pour la FFSA d'affirmer et de défendre sa vision de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique ou mental dans le sport, afin garantir la prise en compte effective de leurs besoins, leur épanouissement et de changer le regard sur le handicap.
- ✓ Il existe un manque de reconnaissance et de valorisation du Sport Adapté, qui se traduit par des tensions budgétaires aux niveaux national, régional ou départemental. Les instances de gouvernance de la fédération font face, à l'instar de nombreuses associations, à une difficulté dans le renouvellement de leurs représentants, pouvant amener à une perte de dynamique de la vie fédérale. Enfin, le contexte de la Covid-19 menace la capacité de la fédération et des clubs qui lui sont affiliés de pouvoir proposer une offre de Sport Adapté sur tous les territoires, et d'atteindre leur équilibre budgétaire. Dans le même temps, le rôle de coordination qui est attendu de la FFSA dans un contexte sanitaire incertain contribue à renforcer sa légitimité et peut constituer un temps privilégié de réflexion sur son positionnement.

- ✓ L'étude vise à répondre à la question suivante : dans quelle mesure le Sport Adapté contribue-t-il à l'inclusion sociale, en rendant accessible à toute la pratique sportive, en défendant les pratiques inclusives, en apportant des réponses adaptées aux besoins spécifiques des sportifs et contribuant à changer le regard sur eux.

Pour répondre à cette question, il semble pertinent de mener une étude rétrospective, qui vienne mesurer l'impact des activités déjà réalisées par la FFSA.

Le comité directeur est invité à se prononcer sur la poursuite de ce travail.

Il décide à l'unanimité pour la poursuite de cette étude.

Lors de la semaine fédérale en 2021, un rendu de ce travail sera intégré au programme.

A la démarche visée dans l'étude, de répondre à la question suivante : « Dans quelle mesure les actions de la FFSA contribuent-elle à l'inclusion sociale ? », **le comité directeur donne son d'accord, à l'unanimité, sous réserve de bien définir la notion d'inclusion** (cf. la notion d'inclusion dans l'axe 1 du projet fédéral).

8. Département sport

Mise à jour de la liste des délégués fédéraux par discipline :

1) Para sports adaptés paralympiques (sports avec commission sportive nationale)

- Athlétisme - Elus : Georges-Marie Nacoulivala et Joël Renault / CTN : Quentin Schillé
- Basket-ball - Elu : Claude Gissot / CTN : Patrick Buttigieg
- Football - Elus : Richard Magnette et Joël Renault / CTN : Hervé Dewaele
- Natation - Elu : Yves Obis / CTN : Aurelie Charasse
- Ski - Elu : Claude Gissot / CTN : Marie-Paule Fernez (DTN)
- Tennis de Table - Elue : Colette Feron Grenouilleau / CTN : Julie Vandewalle

2) Para sports adaptés donnant lieu à championnats de France (avec commission sportive nationale)

- Badminton - Elue : Sandrine Destouches / CTN : Patrick Bidot
- Canoë-Kayak - Elu : Joël Renault / CTN : Philippe Com
- Equitation - Elu : Jean-Claude Wach / CTN : Quentin Schillé
- Handball - Elu : Henry Roig / CTN : Aurélie Charasse
- Lutte - Elue : Marie-José Lallart / CTN : Patrick Buttigieg
- Montagne Escalade - Elue : Evelyne Diaz / CTN : Julie Vandewaelle
- Pétanque - Elue : Christine Ghys / CTN : Laurence Jouclas
- Sport Boules - Elu : ? / CTN : ?
- Tir à l'Arc - Elue : Evelyne Diaz / CTN : ?
- Sport Adapté Jeunes - Elue : Evelyne Diaz / CTN : Laure Dugachard
- Judo - Elu : Henri Miau / CTN : Patrick Buttigieg
- Cyclisme / VTT - Elu : Yves Obis / CTN : Philippe Com
- Tennis - Elu : Henri Miau / CTN : Marie-Paule Fernez (DTN)

3) Autres para sports adaptés

a) Avec une commission sportive nationale

- Activités motrices - Elu : Yves Obis / CTF : nouvelle salariée chargée des activités motrices,
- Gymnastique / Gym Rythmique / Danse - Elu : Jean Claude Wach / CTN : Laure Dugachard
- Rugby - Elue : Colette Feron Grenouilleau / CTF : Bertrand Sebire

b) Sans commission sportive nationale

- Escrime - Elue : Marie Jo Lallart pour tous contacts avec la FFE
- Aviron - Elue : Christine Ghys pour tous contacts avec FF Aviron
- Boxe anglaise / française - Elu : George Marie Nacoulivalapour tous contacts avec la FF Boxe
- Golf - Elu : Bruno Hennebelle pour tous contacts avec la FF Golf
- Sports sous-marins (plongée) - Elu : Henry Roig pour tous contacts avec la FFESSM
- Hockey sur gazon - Elus : George Marie Nacoulivala et Jean Claude Wach, pour tous contacts avec la FFH
- Taekwondo - Elue: Marie-José Lallart
- Bowling : ?
- Voile : ?
- Pelote basque : ?
- Randonnée pédestre : ?
- Sports de glace : ?
- Karaté : ?

Une discussion s'engage autour des questionnaires remplis lors de championnats de France ; a priori il ne parvient aux personnes intéressées (département sport, médecin fédéral...). Il y a lieu de remédier à cette situation.

La visite des sites pour le SAJ aura lieu janvier ou février.

9. Etat de situation des pôles de haut niveau

Marie-Paule FERNEZ fait état de quelques modifications dans l'encadrement des pôles de haut niveau.

- Pour le pôle basket-ball, la FFSA a accueilli un nouvel entraîneur, Thierry Fabbro, formateur en lycée professionnel, BEES 2 ;
- Pour le pôle tennis de table, c'est Julie Vandewalle (CTN) qui succède à Yves Drapeau sur la fonction de coordination du pôle ;
- Pour le pôle ski, Hervé Dewaele et Marie-Paule Fernez assurent l'intérim.

La DTN demande d'organiser des rencontres bilatérales en basket VIRTUS afin d'avoir une ranking en 2021 et maintenir les sportifs haut niveau en liste ministérielle.

10. Situation financière au 31 août 2020

Jean-Claude Wach et Christine Ghys font un point de situation financière de la FFSA

Christine Ghys attire l'attention sur les dépenses de communication. Il semble qu'au siège, il y ait de mauvaises imputations des dépenses. Marie-Paule confirme qu'elle ne voit pas passer toutes les dépenses engagées sur son bureau et qu'elle ne peut ainsi imputer toutes les factures.

Le comité directeur demande que toutes les factures passent par le visa et l'imputation de Marie-Paule Fernez.

La FFSA a fait des économies sur la partie compétitions internationales. L'ANS a précisé aux fédérations que les sommes attribuées pour l'année 2020 seront reportées en 2021. Toutefois nous ne savons pas si les sommes non employées en 2020 seront ou pas déduites de la subvention 2021.

Quelques explications sont apportées sur le budget de Trans'Formation. Si le budget fait apparaître un déficit d'environ 100 000 € il faut souligner qu'il intègre les salaires du personnel du siège dédié à la formation (Isabelle, Patrick, Nathalie, ...) hors intervenants dans les stages.

Pour une visibilité exacte de la situation financière de la formation, il est important de connaître de connaître dans le détail la liste des stages déficitaires et des stages « rémunérateurs ». Christine Ghys demandera à Patrick Bidot de lui faire un état précis.

Le comité directeur demande qu'une réunion de la commission formation se tienne pour examiner la situation financière exacte des formations.

La commission est composée des élus suivants Olivier Grin, Henry Roig, Henri Miau, Colette Féron, Christine Ghys et des salariés de Trans'Formation.

11. Echanges sur la structuration des disciplines

Marc et Claude présentent un tableau reprenant les premières réflexions sur la situation des disciplines SA dans la perspective du dépôt fin 2021 de nos demandes de délégations pour les para-disciplines adaptées auprès du ministère des sports.

Une commission d'étude est créée : Marc Truffaut, Claude Gissot, Yves Obis, Henry Roig, Marie-Paule Fernez et un membre de la DTN.

(Voir annexe au PV à usage interne).

12. Assurances MAIF

Richard Magnette informe le comité directeur de la décision de la MAIF de reverser à la FFSA la somme de 12 533 € au titre de remise commerciale pour contribuer aux actions SA dans le cadre de l'aide COVID 19.

Par ailleurs, la MAIF, comme prestataire FFSA, a tenu à féliciter la FFSA pour l'obtention des Global Games 2023 à Vichy.

13. Appels à projet lancés par l'ANS

L'ANS a lancé deux appels à projets pour lesquels la FFSA va répondre :

- Appel à projet sur « l'Impact 2024 » sur le Sport santé. Cet appel à projets encourage le monde associatif et les collectivités locales à s'inscrire dans un processus d'innovation et de développement. Il s'adresse à toutes les structures de l'intérêt général qui utilisent le sport dans les 4 axes : « le sport pour bouger plus », « le sport pour éduquer et s'engager », « le sport et l'inclusion sociale », « le sport au service du développement durable ». Il est ouvert jusqu'au 15 octobre.
- Appel à projets 2020 « aisance aquatique » - Volet "formations à l'enseignement de l'aisance aquatique". A déposer avant fin octobre. La FFSA a déposé un dossier pour la formation des CTF le 30 septembre. Cet appel à projet national, doté d'une enveloppe de 700 K€ concerne uniquement le volet "formations à l'enseignement de l'Aisance aquatique". Le financement de formations dédiées permettra d'accompagner le déploiement du dispositif sur l'ensemble du territoire, en métropole comme en Outre-Mer. Deux types de formation pourront être soutenus :
 - 1/ "Formateur Aisance aquatique" : formation à l'encadrement des activités "Aisance aquatique" : enseignants, MNS, cadres de l'éducation nationale (CPC, CPD, etc.), soit tout acteur organisant des "classes bleues / stages bleus
 - 2/ "Instructeur Aisance aquatique" : formation de formateurs à destination des "instructeurs Aisance aquatique" qui souhaitent devenir formateurs et transmettre leur expertise sur leur territoire.

14. Tarification des inscriptions aux championnats de France

A la suite d'un travail d'analyse des différents tarifs appliqués pour les championnats de France, Claude Gissot présente quelques pistes visant, lors des prochaines inscriptions en ligne des clubs aux championnats de France, d'uniformiser le tarif d'inscription technique uniquement pour la partie sportive (hors restauration, hébergement..).

Il propose par exemple un tarif de 38 € à 45 € pour un sportif et de 25 € pour un accompagnateur. Compte tenu des formes disparates d'une discipline à une autre, du nombre de demi-journée variables, des charges différentes pour l'organisation d'un sport à l'autre, il demandera aux commissions sportives nationales d'estimer les charges incompressibles de leur discipline.

Pour les modalités administratives, l'inscription à un championnat de France par un club comprendra deux volets :

- Une inscription technique en ligne, au national avec paiement à la FFSA du tarif technique (comprenant les frais techniques)
- Une inscription administrative destinée au club organisateur, avec réservation et paiement des prestations proposées par l'organisateur (hébergement, restauration, repas de gala, ...)

La FFSA encaissera les frais d'inscription techniques et versera à l'organisateur une aide financière pour l'organisation des CF.

Le comité directeur évoque le repas de gala prévu dans le cahier des charges pour les prochains CF septembre à décembre.

Il décide de la suspension provisoire et jusqu'à nouvel ordre de la soirée de gala, compte tenu de la situation sanitaire. Une information sera faite à tous les COL des CF 2020 / 2021.

15. Questionnaire médical pour participer aux compétitions avec la COVID-19

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre des modalités et consignes de reprise de l'activité sportive définies par la Fédération à partir du 11 mai 2020, telles que définies dans le guide d'accompagnement de reprise des activités sportives post confinement, lié à l'épidémie de Covid-19.

La commission médicale a élaboré un texte de recommandations incluant des précautions générales, notamment les gestes barrières conformément aux directives du ministère.

Elle a suggéré dans un objectif de sensibilisation dans le repérage des cas de contact entre autre un questionnaire et une attestation à remettre en arrivant à la compétition pour éviter qu'une personne présentant la COVID, des symptômes, cas de contact, ne vienne pas à la compétition.

La commission médicale a également fait une recommandation par discipline pour prendre en compte des mesures complémentaires pour les personnes à risque : obésité, cardiaque... Les disciplines concernées sont les combats de judo, de lutte et les mêlées en rugby, pour la pétanque le masque sera obligatoire.

Mais qui va signer les questionnaires, la famille, le directeur de l'établissement ?

Il convient de sensibiliser les personnes en demandant si elle a été malade, a été cas de contact ou si elle a des symptômes.


16. Tour de table

Relevé de décisions

Décisions	Personnes chargées du suivi
Boutique et Agendas Le comité directeur décide <ul style="list-style-type: none">- La poursuite de la Boutique- Son externalisation- Les agendas seront remplacés par les cahiers du SA	Sandrine Destouches Colette Feron
Programme prévisionnel de la réunion des présidents en décembre 2020 <ul style="list-style-type: none">- PSF 2020 Bilan chiffré de la campagne 2020- Préparation du PSF 2021- Les violences sexuelles dans le sport	Henri Miau Joël Renault
Groupe de travail « modèles économiques » Le comité directeur décide de la poursuite de cette étude Dans quelle mesure les actions de la FFSA contribuent-elle à l'inclusion sociale ? », le comité directeur donne son accord, sous réserve de bien définir la notion d'inclusion	Marie-Paule Fernez Richard Magnoste Christine Ghys
Imputation financière Le Comité directeur demande que toutes les factures passent par le visa et l'imputation de Marie-Paule Fernez.	Marie-Paule Fernez Mireille Ségerie Martine Bruelle
Commission Formation Le comité directeur demande qu'une réunion de la commission formation se tienne pour examiner la situation financière exacte des formations.	Patrick Bidot Olivier Grin Christine Ghys
Championnat de France, repas de gala Il est décidé de la suspension provisoire et jusqu'à nouvel ordre de la soirée de gala, compte tenu de la situation sanitaire. Une information sera faite à tous les COL des CF 2020 / 2021.	Jeremy Rabu Claude Gissot Marie-Paule Fernez



Joël RENAULT
Secrétaire Général



Marc TRUFFAUT
Président